

## Tableau comparatif agent(e) de pastorale et personne intervenantes

### AGENTE OU AGENT DE PASTORALE

### PERSONNE INTERVENANTE

<p><b>DÉFINITION:</b> <i>La désignation d'agent et d'agente de pastorale correspond au statut d'une personne laïque reconnue à ce titre par l'Évêque. Par mandat pastoral, il lui confie une responsabilité pastorale à exercer en communion avec lui et sous son autorité, au service de la mission ecclésiale. Il ou elle collabore à l'exercice de la charge pastorale de l'Évêque par des tâches de direction, d'animation et de coordination.</i></p> <p><b>IDENTITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Reçoit son mandat à titre d'agent/agente de pastorale de l'Évêque qui l'invite à collaborer à sa charge pastorale ;</li></ul> <p><b>LEADERSHIP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Fait obligatoirement partie de l'équipe pastorale ;</li><li>❖ Voit, participe et contribue au processus de réflexion et de décision des enjeux pastoraux déterminants pour la paroisse en partenariat avec les instances régionales et diocésaines ;</li><li>❖ Suscite la prise en charge de la mission par les gens de toute la paroisse ;</li><li>❖ Associe des bénévoles dans l'exercice de ses responsabilités paroissiales ;</li></ul>	<p><b>DÉFINITION :</b> <i>La désignation de la personne intervenante correspond au statut d'une personne laïque à qui le curé demande un service particulier au nom de son baptême. Cette tâche précise nécessite une compétence, une formation particulière. Elle reçoit une reconnaissance du curé de la paroisse où elle est appelée à intervenir.</i></p> <p><b>IDENTITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Reçoit une lettre de reconnaissance du curé qui lui confie une tâche précise dans cette paroisse ;</li></ul> <p><b>LEADERSHIP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Peut être invitée à participer aux réunions de l'équipe pastorale selon les besoins ;</li><li>❖ Réfléchit et donne son avis au sujet de sa tâche à l'équipe pastorale ;</li><li>❖ Voit à susciter de l'intérêt auprès des personnes impliquées dans le dossier qui lui est confié et anime les groupes dont elle a la responsabilité ;</li><li>❖ Associe des bénévoles dans l'exercice de ses responsabilités paroissiales ;</li></ul>
--	---

- ❖ Favorise le leadership des personnes multiplicatrices dans divers comités et mouvements ;
- ❖ Planifie et assure la formation et le ressourcement des bénévoles de la paroisse dans tous les domaines de l'action pastorale ;

**FORMATION :**

- ❖ A une formation universitaire (bacc) obligatoire en théologie pour être en mesure d'intervenir dans différentes situations ;
- ❖ Doit poursuivre sa formation continue pour se tenir à jour ;
- ❖ A développé des habilités pour gérer et dénouer des conflits ;
- ❖ Ajuste régulièrement ses connaissances aux enseignements de l'Église catholique sur les enjeux actuels de notre société ;

**SOLIDARITÉ :**

- ❖ Maintient une solidarité avec l'Évêque pour la réalisation des orientations diocésaines ;

- ❖ Contribue à la formation des bénévoles dans son domaine d'intervention ;

**FORMATION :**

- ❖ A un certificat en théologie ou une formation collégiale pastorale ou l'équivalent assorti d'une expérience sur le terrain;
- ❖ Garde à jour ses connaissances et ses habilités en lien avec son domaine d'intervention ;
- ❖ S'informe, au besoin, de la position de l'Église sur certaines questions que portent les gens du milieu ;

**SOLIDARITÉ :**

- ❖ Maintient une solidarité avec le curé de la paroisse ;

**TÂCHE :**

- ❖ Est capable d'actualiser la Parole de Dieu dans ses animations de jeunes et d'adultes ;
- ❖ Est habilité par sa formation à mener ses projets de façon autonome, préparer ordre du jour et faire des rapports ;
- ❖ Soutient et participe avec la communauté à l'élaboration d'un projet pastoral d'ensemble dans une perspective d'évangélisation ;
- ❖ Soutient et accompagne les équipes d'animation locale ;
- ❖ Participe au conseil de la pastorale et autres comités ;
- ❖ Voit à la mise en place du projet catéchétique ;
- ❖ Anime en l'absence du prêtre la célébration de la Parole (ADACE)
- ❖ Forme des baptisés à l'animation des ADACE
- ❖ Habilité par sa formation, à accompagner des personnes dans un cheminement spirituel ;
- ❖ Voit à la mise en place d'un cheminement qui conduit jeunes et adultes à vivre la célébration des sacrements ;
- ❖ Porte le souci d'assurer une relève dans les différents pôles de l'unité pastorale ;
- ❖ Peut à l'occasion faire un commentaire homélitique lors des rassemblements dominicaux ;
- ❖ Développe une créativité pour faire appel à des personnes dans le milieu qui ne sont pas rejoints par l'action pastorale : jeunes, personnes âgées, familles, personnes en difficulté économique, immigrants et autres.....

**CONDITIONS GÉNÉRALES :**

- ❖ Voir ordonnances et politique d'un **APL**

**TÂCHE :**

- ❖ Est capable d'actualiser la Parole de Dieu dans les animations avec les jeunes ;
- ❖ Requier l'aide et le soutien d'un membre de l'équipe pastorale pour faire avancer des projets ;
  
- ❖ Peut être invitée au comité de liturgie ou au COP ;
- ❖ Peut participer à l'élaboration du projet catéchétique avec d'autres ;
  
- ❖ Réalise le dossier qui comporte le cheminement vers la célébration des sacrements ;
- ❖ S'entoure de baptisés pouvant l'aider à répondre aux exigences de sa tâche ;

**CONDITIONS GÉNÉRALES :**

- ❖ Voir le cadre de référence d'une **PI** et les normes du travail ;